

L'honorable président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quarante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, le 6 avril 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son quarante-troisième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Minnie Sidilkofsky Sadegursky, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Jack Sadegursky, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quarante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, le 6 avril 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son quarante-quatrième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Simone Baillargeon Mann, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec James Hedley Mann, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président suppléant, du comité permanent des Divorces présente le quarante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, le 6 avril 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son quarante-cinquième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thelma-Lucille Farr, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Reynold Ignatius Farr, autrement connu sous le nom de Reginald Farr, le comité